



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Nouvelle-Calédonie

Question au Gouvernement n° 2055

Texte de la question

SÉCURITÉ À NOUMÉA

M. le président. La parole est à Mme Sonia Lagarde, pour le groupe de l'Union des démocrates et indépendants.

Mme Sonia Lagarde. Avant toute chose, au nom de mon collègue Philippe Folliot et de l'ensemble des députés du groupe UDI, je salue la mémoire de l'institutrice assassinée la semaine dernière à Albi devant sa classe.

Ma question s'adresse à M. le ministre de l'intérieur. À Nouméa, il y a quelques jours, nous avons hélas encore assisté au caillassage et à l'attaque de patrouilles de police dans les quartiers nord de la ville. Cette fois, un policier municipal a été blessé, et je ne parle pas des agressions de commerçants qui sont de plus en plus nombreuses.

Maire de Nouméa, je suis, avec l'État, garante dans la ville de l'ordre républicain. Dès les premiers jours qui ont suivi mon élection, j'ai remis en place une vraie police de proximité avec une présence effective des policiers municipaux sur le terrain. Cependant, pour assurer la sécurité d'une ville de 100 000 habitants, il faut obligatoirement renforcer la présence de la police nationale et resserrer la coopération entre les polices.

Si l'insécurité touche l'ensemble de la ville, les quartiers nord subissent de plein fouet les conséquences de la fermeture du commissariat de police de Tindu en 2010. Les Nouméens paient le prix fort d'une politique hasardeuse, je dirais même : irresponsable. Cette délinquance n'est pas nouvelle, mais elle est de plus de plus en plus violente, et ce dans un contexte d'échéances déterminantes pour notre avenir institutionnel.

Chacun sait combien les équilibres sont fragiles en Nouvelle-Calédonie. Il est temps d'entendre l'exaspération des populations avant qu'elle ne tourne au drame. Alors, monsieur le ministre, êtes-vous prêt à envisager la réouverture d'un commissariat de la police nationale à Tindu et à renforcer les effectifs de cette même police sur le terrain ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe UDI et plusieurs bancs du groupe UMP.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

M. Bernard Cazeneuve, ministre de l'intérieur. Madame la députée, je vous remercie pour votre question. Vous connaissez bien la situation à Nouméa. Je le confirme : des problèmes de sécurité se posent, non seulement à Tindu mais aussi ailleurs. Ils résultent de la conjonction de plusieurs phénomènes. Après s'être fortement alcoolisés, des jeunes commettent les actes inacceptables que vous avez dénoncés, et que je condamne avec la plus grande fermeté. L'alcoolisation des jeunes n'est pas la seule cause : entrent en ligne de compte le trafic d'armes – qui existe, et qu'il faut dénoncer – et le trafic de stupéfiants – contre lequel nous devons nous mobiliser.

C'est pourquoi nous avons décidé de prendre un ensemble de mesures, au cours des derniers mois, pour rétablir la sécurité sur l'île, en relation étroite et confiante avec la police municipale. Premièrement, nous voulons lutter contre l'alcoolisation des jeunes. C'est pourquoi nous avons mobilisé la police nationale afin de veiller à l'application rigoureuse des arrêtés interdisant la consommation d'alcool et la vente de boissons alcoolisées à emporter. Ces arrêtés ont été pris par les autorités locales ; ils sont destinés à faire cesser cette consommation chez les jeunes.

Nous avons également mis en place un puissant dispositif de démantèlement des réseaux de stupéfiants, qui commence à donner des résultats significatifs. Pour ce qui concerne le trafic d'armes, nous avons soumis au Conseil d'État un projet de décret qui permettra d'appliquer dans les meilleures conditions possible les dispositions de la loi de mars 2012 relative à ces sujets.

Vous avez également appelé mon attention sur la situation particulière de Tindu. Il est vrai qu'en 2010, le commissariat de ce quartier a été supprimé, ce qui était sans doute une erreur. Nous avons voulu corriger cette erreur en augmentant les effectifs de police à Nouméa et en Nouvelle-Calédonie, pour permettre une bonne application des règles. Les effectifs sont passés de 372 à 400 : si cela ne suffit pas, madame la députée, je suis prêt à vous recevoir...

M. le président. Merci, monsieur le ministre.

Données clés

Auteur : [Mme Sonia Lagarde](#)

Circonscription : Nouvelle-Calédonie (1^{re} circonscription) - Union des démocrates et indépendants

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2055

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [10 juillet 2014](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [10 juillet 2014](#)